Padel · Pump track · L'asphalte · Street foot · Beach volley · Basket 3x3

Charte

de bonne conduite et d'utilisation des infrastructures sportives

L'Asphalte est un lieu proposant des activités sportives gratuites et ouvertes à tous et toutes. Les usagères et usagers sont prié-e-s de respecter les règles suivantes :

1. Respecter l'esprit du jeu et l'adversaire.
2. Agir contre les discriminations, telles que le racisme, l'homophobie et le sexisme.
3. Favoriser l'inclusion pour tous et toutes (quels que soient l'âge, le genre, l'origine, le handicap, la croyance religieuse, etc.).
4. Lutter contre les incivilités et tous types de violence.
5. Dénoncer les violences sexuelles, verbales, physiques et morales.
6. Pratiquer son sport en harmonie et respect avec la nature, l'environnement et les infrastructures sportives.

L'utilisation de ces installations se fait sous la responsabilité des usagères et usagers. La Ville de Genève décline toute responsabilité en cas d'accident.

Photo: Cédric Baccio

1.6 - 9.10.22

Ancien dépôt TPG Jonction

9h - 21h
Pratique libre & gratuite
Plus d'informations
www.geneve.ch/asphalte

VILLE DE GENÈVE